MANIFESTATIONS à VENIR...



29 avril

« Baby Bourse » des P'tites Frimousses de 10 h à 17 h :

Salle Communale de la Cité.

1er mai

Marche du Fayé, co-organisée avec le Comité des Fêtes Départ à 10 h devant la Mairie.

6 & 7 mai

Journées Truites aux étangs de la Zone de Loisirs.

13 mai

Marche Populaire de jour organisée par « les Copitch's » :

Départ de la Salle Communale de la Cité.

05 juin

Tournoi de l'A.S.R. au Stade.

18 juin

Vide Grenier de l'A.S.R.: Rue du Commerce et Place Daudet.

24 juin

Fête de la Musique, à l'ancien presbytère et à l'église de 14 h 30 à minuit.

1er juillet

Fête Champêtre à la zone de loisirs avec, à 23 h, les feux d'artifice sur l'eau, accompagnés de musique.



ROUSESOUS conseil NATIONAL Village Fleuri **** DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



AFFOUAGE

rapides

Informations

Environ 300 stères de bois pourront être façonnés dans la forêts de la Vaivre. Si vous souhaitez réaliser vous-même du bois de chauffage, vous devez à présent vous inscrire en Mairie de Rougegoutte avant le Vendredi 5 mai 2017.

Dès la clôture des inscriptions, une réunion sera organisée en Mairie pour l'affectation des lots et pour vous donner toutes les informations concernant le déroulement des opérations.

Les affouagistes pourront commencer les opérations de façonnage des lots : dans un premier temps les houppiers puis cet automne, après la chute des feuilles, les affouagistes pourront exploiter les arbres et tiges de leur lot.

SEULS LES PERSONNES RÉSIDANT A ROUGEGOUTTE PEUVENT POSTULER.

BOÎTE AUX LETTRES:

Nous vous rappelons qu'il est important pour la bonne distribution du courrier postal et des informations communales que les NOMS et PRENOMS de toutes les personnes résidants dans une habitation soient inscrits sur la boîte à lettres!

Mairie de Rougegoutte 16 rue des Ecoles 90200 Rougegoutte **2** 03 84 27 12 67 **1** 03 84 29 59 75

⊠ mairie-rougegoutte@wanadoo.fr Site: www.rougegoutte.fr

Dépôt légal n° 17/2000

Imprimé par nos soins Tirage: 500 exemplaires

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

9 H 45 Rassemblement devant la Mairie de ROUGEGOUTTE

Départ du cortège au Monument aux Morts de ROUGEGOUTTE/VESCEMONT

- **10 H Cérémonie au Monument aux Morts** avec la participation de la Fanfare de la Rosemontoise, des Anciens Combattants, des élèves de la classe CE2, des jeunes des Conseils Municipaux de Jeunes et d'Adolescents et des élus de ROUGEGOUTTE et VESCEMONT :
 - dépôts de gerbes
 - intervention des élèves de la classe CE2 de Mme LABREUCHE, et des Jeunes des Conseils Municipaux de Jeunes et d'Adolescents de ROUGEGOUTTE
 - discours du Président des Anciens Combattants
 - discours du Maire de VESCEMONT
 - appel des Morts
 - minute de silence
 - Marseillaise chantée et reprise par la Fanfare
 - salut au porte-drapeau
 - remerciements
- **11 H Un vin d'honneur** sera servi en Mairie de ROUGEGOUTTE à l'issue de cette cérémonie.

RAPPEL des DATES d'ÉLECTIONS et HEURES d'OUVERTURE du BUREAU de VOTE

<u>Attention</u> = pour les élections présidentielles le bureau de vote est ouvert jusqu'à 19 h

- → Dimanche 23 avril 2017 de 8 h à <u>19 h</u>:
- 1er tour des élections présidentielles
- → Dimanche 07 mai 2017 de 8 h à 19 h : 2ème tour des élections présidentielles

<u>Attention</u> = pour les élections législatives le bureau de vote est ouvert jusqu'à 18 h

- → Dimanche 11 juin 2017 de 8 h à <u>18 h</u>:
- 1er tour des élections législatives
- → Dimanche 18 juin 2017 de 8 h à <u>18 h</u>:

2ème tour des élections législatives

Prochain passage de la déchèterie mobile LUNDI 22 MAI De 12 h à 19 h Parking à l'arrière

du stade



NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES CARTES D'IDENTITÉ

ATTENTION : Comme pour les passeports, désormais la Mairie de Rougegoutte ne peut plus recueillir les demandes concernant les cartes d'd'identité.

Toutes les démarches sont désormais à effectuer à la Mairie de Giromagny ou éventuellement aux Mairies suivantes équipées d'un dispositif de recueil : Belfort, Offemont, Valdoie, Rougemont le Château, Fontaine, Bavilliers, Danjoutin, Beaucourt, Delle et Grandvillars.

Une permanence est assurée pour recevoir les demandes de cartes d'identité et de passeports à la Mairie de GIROMAGNY aux horaires suivants :

LUNDI de 9 h à 11 h 30

MARDI de 14 h à 17 h

MERCREDI de 14 h à 17 h

JEUDI de 9 h à 11 h 30

VENDREDI de 9 h à 11 h 30

Mairie de Giromagny 2 03 84 27 14 18

